

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ETATS FINANCIERS**

**Société UNIMED**

Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira - 4060

La société UNIMED publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 10 juin 2021. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation) et M Ahmed Ayedi (Général Audit).

**BILAN**  
**Au 31 Décembre**  
*(Exprimé en Dinar Tunisien)*

<b>Actifs</b>	<b>Notes</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles		4 830 274	4 713 996
Moins : amortissements		<3 978 156>	<3 582 721>
	<b>IV.1</b>	<b>852 118</b>	<b>1 131 275</b>
Immobilisations corporelles		158 439 857	143 810 846
Moins : amortissements		<87 138 953>	<78 359 757>
	<b>IV.2</b>	<b>71 300 904</b>	<b>65 451 089</b>
Immobilisations financières		8 922 127	9 147 707
Moins : provisions		<161 567>	<161 567>
	<b>IV.3</b>	<b>8 760 560</b>	<b>8 986 140</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>80 913 582</b>	<b>75 568 504</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>80 913 582</b>	<b>75 568 504</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		38 035 443	39 226 490
Moins : provisions		<2 509 567>	<1 585 845>
	<b>IV.4</b>	<b>35 525 876</b>	<b>37 640 645</b>
Clients et comptes rattachés		24 920 284	16 212 298
Moins : provisions		<1 425 221>	<1 071 775>
	<b>IV.5</b>	<b>23 495 063</b>	<b>15 140 523</b>
Autres actifs courants		15 797 486	17 670 815
Moins : provisions		<654 543>	<619 184>
	<b>IV.6</b>	<b>15 142 943</b>	<b>17 051 631</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>IV.7</b>	3 338 935	4 206 569
<b>Total des actifs courants</b>		<b>77 502 817</b>	<b>74 039 368</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>158 416 399</b>	<b>149 607 872</b>

**BILAN**  
**Au 31 Décembre**  
*(Exprimé en Dinar Tunisien)*

<b>Capitaux propres et passifs</b>	<b>Notes</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		32 000 000	32 000 000
Réserves		76 158 025	50 377 647
Autres capitaux propres		8 764	16 772
<b>Capitaux propres avant résultat de la période</b>	<b>IV.8</b>	<b><u>108 166 789</u></b>	<b><u>82 394 419</u></b>
Résultat de l'exercice		6 979 958	17 692 251
<b><u>Total des capitaux propres après résultat de la période</u></b>		<b><u>115 146 747</u></b>	<b><u>100 086 670</u></b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	<b>IV.9</b>	21 880 005	25 904 350
Autres passifs non courants	<b>IV.10</b>	1 061 953	1 299 977
<b><u>Total des passifs non courants</u></b>		<b><u>22 941 958</u></b>	<b><u>27 204 327</u></b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>IV.11</b>	7 833 739	9 266 954
Autres passifs courants	<b>IV.12</b>	6 535 076	9 709 717
Autres passifs financiers	<b>IV.13</b>	5 633 521	2 304 312
Concours bancaires	<b>IV.14</b>	325 358	1 035 892
<b><u>Total des passifs courants</u></b>		<b><u>20 327 694</u></b>	<b><u>22 316 875</u></b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b><u>43 269 652</u></b>	<b><u>49 521 202</u></b>
<b><u>Total des capitaux propres et passifs</u></b>		<b><u>158 416 399</u></b>	<b><u>149 607 872</u></b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Pour l'Exercice clos au 31 Décembre**  
*(Exprimé en Dinar Tunisien)*

	Notes	2 020	2 019
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	V.1	91 044 792	107 205 828
Autres produits d'exploitation	V.2	29 713	41 872
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>91 074 505</b>	<b>107 247 700</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variation stocks des produits finis	V.3	<396 976>	2 542 142
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	<41 085 550>	<48 626 163>
Charges de personnel	V.5	<14 976 900>	<14 854 356>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	<10 584 357>	<7 170 198>
Autres charges d'exploitation	V.7	<10 734 244>	<10 323 058>
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>&lt;77 778 027&gt;</b>	<b>&lt;78 431 633&gt;</b>
<b><u>Résultat d'exploitation</u></b>		<b><u>13 296 478</u></b>	<b><u>28 816 067</u></b>
Charges financières nettes	V.8	<3 412 886>	<5 658 094>
Produits des placements	V.9	12 858	8 013
Autres gains ordinaires	V.10	755 674	523 253
Autres pertes ordinaires	V.11	<1 377 991>	<1 595 592>
<b><u>Résultat des activités ordinaires avant Impôt</u></b>		<b><u>9 274 133</u></b>	<b><u>22 093 647</u></b>
Impôt sur les sociétés	V.12	<2 294 175>	<4 401 396>
<b><u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u></b>		<b><u>6 979 958</u></b>	<b><u>17 692 251</u></b>
<b>Résultat net de la période</b>		<b>6 979 958</b>	<b>17 692 251</b>

**Etat de Flux de Trésorerie**  
**Pour l'Exercice clos au 31 Décembre**  
*(Exprimé en Dinar Tunisien)*

	Notes	2 020	2 019
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat net		6 979 958	17 692 251
<b>Ajustements pour :</b>			
Amortissements & provisions		10 584 357	7 170 198
Plus ou moins-value sur cession d'Immobilisations		<79 558>	<26 015>
Quote-part des subventions d'investissement		<8 008>	<26 151>
Variation des stocks		1 191 047	<4 019 077>
Variation des créances		<8 707 985>	1 625 112
Variation des autres actifs		1 873 201	<5 872 083>
Variation des fournisseurs d'exploitation		<1 433 215>	<3 477 107>
Variation des autres dettes		<3 167 885>	1 514 997
<b><u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u></b>	<b>VI.1</b>	<b><u>7 231 912</u></b>	<b><u>14 582 125</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'investissement</b>			
Décaissements pour acquisition d'Immobilisations Corp & Incorp.		<6 994 628>	<18 057 977>
Encaissements suite à la cession d'Immobilisations Corp. & Incorp.		81 800	94 447
Décaissements pour acquisition d'Immobilisations Financières		-	<400 900>
Encaissements suite à la cession d'Immobilisations Financières		225 580	-
<b><u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u></b>	<b>VI.2</b>	<b><u>&lt;6 687 248&gt;</u></b>	<b><u>&lt;18 364 430&gt;</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés au financement</b>			
Dividendes & autres distributions		<6 628>	<11 033 761>
Variation des capitaux propres		-	-
Encaissements des subventions d'investissements		-	21 000
Encaissements d'emprunts		-	11 200 000
Remboursement d'emprunts		<695 136>	<1 231 502>
<b><u>Flux de trésorerie affectés au financement</u></b>	<b>VI.3</b>	<b><u>&lt;701 764&gt;</u></b>	<b><u>&lt;1 044 263&gt;</u></b>
<b>Variation de trésorerie</b>			
		<b><u>&lt;157 100&gt;</u></b>	<b><u>&lt;4 826 568&gt;</u></b>
<b>Trésorerie au début de la période</b>		<b>3 170 677</b>	<b>7 997 245</b>
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>		<b>3 013 577</b>	<b>3 170 677</b>
<b>Liquidités à l'actif du bilan</b>		<b>3 338 935</b>	<b>4 206 569</b>
<b>Concours bancaires au passif du bilan</b>		<b>&lt;325 358&gt;</b>	<b>&lt;1 035 892&gt;</b>
<b>Trésorerie selon le bilan</b>		<b>3 013 577</b>	<b>3 170 677</b>

## **I. Présentation de la société**

La société « UNIMED » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Son capital s'élève au 31 décembre 2020 à 32.000.000 DT divisé en 32.000.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

Créée en 1989, la société « UNIMED » opère dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, et se spécialise particulièrement dans les produits stériles : les préparations injectables, les collyres destinés à une application ophtalmique et les solutions de perfusions.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. Son siège social est sis à la zone industrielle Kalaa Kébira - Sousse.

Sur le plan fiscal, la société « UNIMED » est soumise aux règles du droit commun.

## **II. Faits marquants de l'exercice**

Les principaux faits et événements ayant marqué l'exercice 2020 sont :

- L'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2020 a décidé de :
  - nommer, sur la recommandation du conseil d'administration, la société « Général audit » en tant que co- commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2021-2022 ;
  - nommer deux administrateurs indépendants afin de se conformer à l'article 38 du règlement général de la bourse et ce, au titre des exercices 2020-2021-2022.
- Le conseil d'administration du 12 juin 2020 a décidé de nommer Mr Ridha CHARFEDDINE en tant que directeur Général et Mr Lotfi CHARFEDDINE en tant que Président du Conseil d'Administration pour une période n'excédant pas celle de son mandat d'administrateur.
- La société a déposé auprès de la Direction des Grandes Entreprises :
  - En date du 30 mars 2020, une demande de restitution du crédit de TVA pour la période allant du mois d'août 2016 au mois de décembre 2018, et ce, suivant la notification des résultats du contrôle fiscal approfondi sur les exercices 2016, 2017 et 2018 arrétant ainsi le montant du crédit de TVA au 31 décembre 2018 à 6,8mDT.
  - En date du 20 avril 2020, une demande de restitution du crédit de TVA pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019. Cette demande inclut un montant à restituer de 4,1mDT.
- La signature d'un PV de conciliation avec l'administration fiscale le 28 septembre 2020 en vertu duquel :
  - La société « UNIMED » a signé une reconnaissance de dette au titre des taxes et des pénalités exigibles ;
  - L'administration fiscale s'engage à verser le montant du report de TVA demandé par la société.
- La démission du directeur de la « Division Finances » le 8 octobre 2020. Ses fonctions ont été réparties entre le chef comptable et le contrôleur de gestion. A noter qu'il y a eu signature d'un Procès-Verbal de passation de ses fonctions par les différentes parties.
- Le recrutement d'un nouveau Directeur des « Ressources Humaines » le 09 septembre 2020 ;
- La mise en place d'une nouvelle cellule de contrôle dénommée « Veille et Contrôle » rattachée directement à la Direction Générale à partir du mois de juin 2020 ;
- En application de la loi n° 56 du 27 décembre 2018, la société « UNIMED » a réévalué les éléments d'actifs corporels immobilisés, autres que les terrains et les bâtiments, selon leur valeur réelle, ne dépassant pas la valeur obtenue après réévaluation du prix d'acquisition ou de revient selon les indices fixés par le décret N°71 du 28 octobre 2019.

L'écart de réévaluation est inscrit dans un compte spécial de réévaluation non distribuable pour un montant de 8mDT. L'amortissement excédentaire est à constater sur une période de 5 ans qui a commencé en 2020.

- Courant 2020, la société « UNIMED » a contracté les emprunts suivants :
  - Un crédit de financement de stock à court terme auprès de la « BH Bank » pour un montant de 1,3 mDT ;
  - Un crédit Covid-19 auprès de la « BH Bank » pour un montant de 184.713 DT remboursable sur 3 ans ;
  - Un emprunt Leasing auprès de l'« UBCI » pour un montant de 109.570 DT remboursable sur 4 ans et ayant servi à l'acquisition d'une voiture.
- La société « UNIMED » a fermé ses locaux et elle a suspendu la production au niveau de toutes les unités de production durant les deux dernières semaines du mois de décembre 2020, à l'exception d'une seule unité qui s'est arrêtée durant une semaine, et ce pour les raisons suivantes :
  - La baisse du volume des commandes ;
  - La mise en place d'une nouvelle unité de production qui va démarrer au début de 2021.

### **III. Principes, Règles et Méthodes Comptables**

La comptabilité générale de la société « UNIMED » est informatisée, le traitement informatique permet la saisie des écritures comptables et l'édition des balances, journaux et grands livres.

Les présents états financiers de la société « UNIMED » ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ; et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 ont été préparés par référence aux mêmes principes et méthodes comptables utilisés dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

#### **III.1 Unité monétaire**

Les états financiers sont établis en dinars tunisien.

#### **III.2 Immobilisations et amortissements**

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Concessions, brevets & licences	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériels et outillages industriels	15%
- Matériels de transport	20%
- Matériels informatiques	33%
- Installations générales, agencements et aménagements	15%

Il est à signaler, en outre, que la société procède à l'amortissement accéléré de son matériel et outillage industriel en multipliant par 2 le taux d'amortissement linéaire de 15%. Ce mode, admis par ailleurs fiscalement (article 12 du code de l'IRPP & de l'IS), est motivé par le fait que le matériel concerné fonctionne à 3 équipes.

### **III.3 Stocks**

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits encours de fabrication et produits finis : qui sont comptabilisés au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Pièces de rechange et consommables : comptabilisés au coût selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ils sont évalués à la valeur la plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais d'approche ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication

### **III.4 Emprunts**

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants », la partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

### **III.5 Contrats de location financement**

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.



### ***III.6 Les frais préliminaires et charges à répartir***

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures à l'introduction en bourse et ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date de ladite introduction en bourse avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

### ***III.7 Politique de provision pour dépréciation des créances douteuses***

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances douteuses adressé par la direction financière de la société à la direction juridique qui donne un avis motivé sur le sort de chaque créance. La nécessité ou non de constituer des provisions est du ressort la direction générale.

### ***III.8 Provisions pour risques et charges***

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

### ***III.9 Liquidités et équivalents de liquidités***

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

### ***III.10 Comptabilisation des revenus***

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société et des taxes collectées pour le compte de l'Etat.

### ***III.11 Les règles de prises en compte des gains et des pertes de change***

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant :

- Pour les ventes : le taux de change journalier de la BCT ;

- Pour les achats de biens : le taux de change figurant sur les documents douaniers ;
- Pour les achats de services, règlements et encaissements : le taux de change du jour de l'opération.
- A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont constatés en résultat de l'exercice.

### **III.12 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements**

#### **1. Classification**

##### Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

##### Les placements à long terme

**a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

**b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

#### **2. Evaluation**

##### Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

##### Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

### **III.13 Règles de traitement des frais de recherche et développement**

Les états financiers de la société « UNIMED » sont établis selon les dispositions des Normes Comptables Tunisiennes, notamment, les dispositions de la NCT20. Selon le §16 de cette norme, les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont généralement constatés en charges sauf en cas de respect de cinq conditions cumulatives au moment de leur engagement (§20 et §21 de la NCT 20). Parmi ces conditions figure la démonstration de l'existence d'un marché pour le produit en

question. Or, la société « UNIMED » n'est pas en mesure d'avoir une assurance sur la possibilité d'existence de marché sans l'obtention d'une AMM et même en cas de son obtention, la pérennité du marché du médicament en question peut être remise en cause.

En cas d'assurance relative à l'existence du marché suite à l'obtention de l'AMM et le maintien du potentiel économique lié au marché, la société « UNIMED » ne peut pas activer les charges de développement en question qui sont déjà comptabilisées en charges et ce, en vertu des dispositions du § 23 de la NCT 20 « Les dépenses de développement imputées aux résultats d'exercices précédents ne doivent pas être capitalisées même si les circonstances qui justifiaient leur inscription en charges n'ont plus cours »

Compte tenu de ce qui précède, les dispositions de la NCT 20 ne permettent pas à la société « UNIMED » d'activer les frais de l'unité de recherche et de développement.

Fiscalement, une proportion des frais encourus par l'unité dédiée aux recherches et aux développements des médicaments et à leur expérimentation, doit être activée (Immobilisations incorporelles). Cette proportion est déterminée comme suit :

**Pourcentage d'incorporation = Nombre des demandes d'AMM obtenues / Nombre de demande d'AMM déposées au titre de la période concernée.**

L'administration fiscale admet la déductibilité fiscale de la charge d'amortissement liée à la proportion comptabilisée en immobilisations selon un mode linéaire et au taux de 33,33%.

#### ***IV. Notes relatives au bilan***

##### ***IV.1 Immobilisations incorporelles (En DT)***

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 852.118 DT contre 1.131.275 DT au 31 décembre 2019. Elles se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2020</b>	<b>Déc. 2019</b>
Logiciels	598 883	594 883
Sites Web	41 848	41 848
Concessions, marques, brevets et licences	3 849 868	3 757 408
Dépenses en recherche et développement	322 357	302 539
Immobilisations incorporelles en cours	17 318	17 318
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>4 830 274</b>	<b>4 713 996</b>
Amortissements des immobilisations incorporelles	<3 978 156>	<3 582 721>
<b>Total immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>852 118</b>	<b>1 131 275</b>

##### ***IV.2 Immobilisations corporelles (En DT)***

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2020 à 71.300.904 DT contre 65.451.089 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2020</b>	<b>Déc. 2019</b>
Terrains	4 222 771	4 222 771
Constructions	10 476 026	10 462 364
Inst. Gén. Agc. & Amg. Divers	14 620 234	13 139 491
Matériel industriel	96 905 450	86 260 243
Outillage industriel	2 527 514	2 206 896
Matériel de conditionnement	760 990	628 134
Matériel de transport	7 514 307	7 449 856
Mobilier & matériel de bureau	1 170 202	1 026 051
Matériel informatique	1 475 209	1 310 091
Immobilisations corporelles en cours	17 087 103	14 760 477
Avances aux fournisseurs d'immobilisations	1 680 051	2 344 472
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>158 439 857</b>	<b>143 810 846</b>
Amortissements des immobilisations corporelles	(87 138 953)	(78 359 757)
<b>Total immobilisations corporelles nettes</b>	<b>71 300 904</b>	<b>65 451 089</b>

**Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles**

En	Dinar Tunisien	Valeurs brutes				Amortissements & provisions					VCN		
		31/12/2019	Acquisi- tions	Cessions	Réévalua- tion	31/12/2020	31/12/2019	Dotations	Reprise amort immos cédées	Régul amort / Rééval	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020
Logiciels		594 883	4 000	-	-	598 883	(396 013)	(95 537)	-	-	(491 550)	198 870	107 333
Sites Web		41 848	-	-	-	41 848	(7 954)	(5 541)	-	-	(13 495)	33 893	28 353
Marques, brevets & licences		3 757 408	92 460	-	-	3 849 868	(2 995 148)	(239 963)	-	-	(3 235 111)	762 261	614 757
Dépenses en R&D		302 539	19 818	-	-	322 357	(183 606)	(54 394)	-	-	(238 000)	118 933	84 357
Immobilisations incorp en cours		17 318	-	-	-	17 318	-	-	-	-	-	17 318	17 318
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>4 713 996</b>	<b>116 278</b>	-	-	<b>4 830 274</b>	<b>(3 582 721)</b>	<b>(395 435)</b>	-	-	<b>(3 978 156)</b>	<b>1 131 275</b>	<b>852 118</b>
Terrains		4 222 771	-	-	-	4 222 771	-	-	-	-	-	4 222 771	4 222 771
Constructions		10 462 364	3 662	-	-	10 476 026	(4 950 494)	(395 819)	-	-	(5 346 313)	5 511 870	5 129 713
Inst. Gén. Agc. & Amg. Divers		13 139 491	1 480 743	-	-	14 620 234	(9 761 610)	(870 814)	-	-	(10 632 424)	3 377 881	3 987 810
Matériels industriel		86 260 243	3 435 570	-	7 209 637	96 905 450	(55 179 981)	(4 877 211)	-	(1 441 927)	(61 499 119)	31 080 262	35 406 331
Outils industriel		2 206 896	48 782	-	271 836	2 527 514	(2 066 137)	(84 406)	-	(54 367)	(2 204 910)	140 759	322 604
Matériel de conditionnement		628 134	-	-	132 856	760 990	(628 134)	-	-	(26 571)	(654 705)	-	106 285
Matériel de transport		7 449 856	137 647	(337 466)	264 270	7 514 307	(4 038 713)	(1 013 576)	335 223	(52 854)	(4 769 920)	3 411 143	2 744 387
Mobilier & matériel de bureau		1 026 051	38 801	-	105 350	1 170 202	(728 817)	(96 186)	-	(21 070)	(846 073)	297 234	324 129
Matériel informatique		1 310 091	60 940	-	104 178	1 475 209	(1 005 871)	(158 782)	-	(20 836)	(1 185 489)	304 220	289 720
Immobilisations corp en cours		14 760 477	2 326 626	-	-	17 087 103	-	-	-	-	-	14 760 477	17 087 103
Avances aux fournisseurs d'immo.		2 344 472	(664 421)	-	-	1 680 051	-	-	-	-	-	2 344 472	1 680 051
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>143 810 846</b>	<b>6 878 350</b>	<b>(337 466)</b>	<b>8 088 127</b>	<b>158 439 857</b>	<b>(78 359 757)</b>	<b>(7 496 794)</b>	<b>335 223</b>	<b>(1 617 625)</b>	<b>(87 138 953)</b>	<b>65 451 089</b>	<b>71 300 904</b>
<b>Total Général</b>		<b>148 524 842</b>	<b>6 994 628</b>	<b>(337 466)</b>	<b>8 088 127</b>	<b>163 270 131</b>	<b>(81 942 479)</b>	<b>(7 892 229)</b>	<b>335 223</b>	<b>(1 617 625)</b>	<b>(91 117 109)</b>	<b>66 582 364</b>	<b>72 153 022</b>

#### **IV.3 Immobilisations financières (En DT)**

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2020 à 8.760.560 DT contre 8.986.140 DT au 31 décembre 2019 et elles sont détaillées comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2020</b>	<b>Déc. 2019</b>
Titres "Société Promochimica" (*)	7 762 600	7 762 600
Emprunt obligataire national	20 000	20 000
Titres immobilisés – droit de propriété	500	500
Dépôts & cautionnements	1 139 027	1 364 607
<b>Total immobilisations financières brutes</b>	<b>8 922 127</b>	<b>9 147 707</b>
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	<161 567>	<161 567>
<b>Total immobilisations financières nettes</b>	<b>8 760 560</b>	<b>8 986 140</b>

(\*) La société « UNIMED » détient une participation de 17,51% dans le capital de la société Promochimica et aucune provision pour dépréciation n'est constituée sur ces titres.

#### **IV.4 Stocks (En DT)**

Le solde net des stocks s'élève à 35.525.876 DT au 31 décembre 2020 contre 37.640.645 DT au 31 décembre 2019. Les stocks sont détaillés comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2020</b>	<b>Déc. 2019</b>
Matières premières	12 534 635	12 800 512
Conditionnements	8 430 458	10 426 630
Encours en sous-traitance	290 390	311 387
Produits finis en sous-traitance	1 306 773	1 257 991
Encours	1 524 669	2 158 601
Produits finis	7 427 293	7 116 110
Pièces de rechange	5 467 909	4 227 865
Réactifs Laboratoires	596 973	613 131
Stock Consommable	456 343	314 263
<b>Total des stocks bruts</b>	<b>38 035 443</b>	<b>39 226 490</b>
Provisions pour dépréciation des stocks MP et AC	<1 829 578>	<1 185 657>
Provisions pour dépréciation des stocks PF et PSF	<432 306>	<307 066>
Provisions pour dépréciation des stocks PDR	<157 368>	<93 122>
Provisions pour dépréciation des stocks encours	<90 315>	-
<b>Total des stocks nets</b>	<b>35 525 876</b>	<b>37 640 645</b>

#### **IV.5 Clients et comptes rattachés (En DT)**

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2020 à 23.495.063 DT contre 15.140.523 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2020</b>	<b>Déc. 2019</b>
Clients ordinaires locaux	12 487 193	5 040 474
Clients ordinaires étrangers	11 008 220	10 100 050
Clients, douteux ou litigieux	1 424 871	1 071 774
<b>Total des comptes clients bruts</b>	<b>24 920 284</b>	<b>16 212 298</b>
Provisions pour dépréciation des créances	<1 425 221>	<1 071 775>
<b>Total des comptes clients nets</b>	<b>23 495 063</b>	<b>15 140 523</b>

#### ***IV.6 Autres actifs courants (En DT)***

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2020 à 15.142.943 DT contre 17.051.631 DT au 31 décembre 2019. Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2020</b>	<b>Déc. 2019</b>
Fournisseurs avances & acomptes	149 919	149 919
Fournisseurs, créances sur emballages à rendre	3 470	3 470
Personnel, avances & acomptes	327 951	378 256
Etat, impôts & taxes - Actifs	13 273 875	15 297 658
Etat, saisie provisoire	970 389	970 389
Débiteurs divers	964 832	661 517
Charges constatées d'avance	107 050	209 606
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>15 797 486</b>	<b>17 670 815</b>
Provisions pour dépréciation des débiteurs divers	<654 543>	<619 184>
<b>Total autres actifs courants nets</b>	<b>15 142 943</b>	<b>17 051 631</b>

#### ***IV.7 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)***

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2020 à 3.338.935 DT contre 4.206.569 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2020</b>	<b>Déc. 2019</b>
Placement courants	116	116
Valeurs à l'encaissement	417 242	264 034
Banques en DT	1 971 739	114 360
Banques en devises	942 455	3 821 945
CCP et e-dinars	1 575	1 575
Caisse	5 808	4 539
<b>Total liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>3 338 935</b>	<b>4 206 569</b>

#### **IV.8 Capitaux propres (En DT)**

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2020 à 115.146.747 DT contre 100.086.670 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2020</b>	<b>Déc. 2019</b>
Capital	32 000 000	32 000 000
Réserves légales	3 200 000	3 200 000
Réserves statutaires	2 777 847	2 777 847
Réserves libres	55 006 011	37 313 760
Réserves spéciales de réinvestissement	7 086 040	7 086 040
Réserves de Réévaluation	8 088 127	-
Subventions d'investissement	8 764	16 772
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>	<b>108 166 789</b>	<b>82 394 419</b>
Résultat net de l'exercice	6 979 958	17 692 251
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>115 146 747</b>	<b>100 086 670</b>

Le résultat par action se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2020</b>	<b>Déc. 2019</b>
Résultat net	6 979 958	17 692 251
Nombre d'actions moyen pondéré	32 000 000	32 000 000
<b>Résultat par action (DT)</b>	<b>0,218</b>	<b>0,553</b>



**Tableau de variation des capitaux propres**

	Capital social	Réserve légale	Réserves de réinvestissement	Autres réserves	Réserves de Réévaluation	Résultat de l'exploitation	Subvention d'investissement (*)	Total des CP avant affectation
<b>Situation au 31 décembre 2019</b>	<b>32 000 000</b>	<b>3 200 000</b>	<b>7 086 040</b>	<b>40 091 607</b>	-	<b>17 692 251</b>	<b>16 772</b>	<b>100 086 670</b>
Affectation en réserves et résultats reportés	-	-	-	17 692 251	-	(17 692 251)	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	(8 008)	(8 008)
Réserves de Réévaluation	-	-	-	-	8 088 127	-	-	8 088 127
Résultat au 31 décembre 2020	-	-	-	-	-	6 979 958	-	6 979 958
<b>Situation au 31 décembre 2020</b>	<b>32 000 000</b>	<b>3 200 000</b>	<b>7 086 040</b>	<b>57 783 858</b>	<b>8 088 127</b>	<b>6 979 958</b>	<b>8 764</b>	<b>115 146 747</b>

(\*) Le détail de la subvention d'investissement se présente comme suit :

Nature	Donneur	Etendue	QP inscrite au résultat 2019 et antérieur	QP inscrite au résultat 2020	Valeur au 31/12/2020	Conditions non remplies
Diagnostic 5eme Plan de Mise à Niveau	Ministère de l'industrie	6 720	3 948	1 008	1 764	Néant
ITP	Ministère de l'industrie	21 000	7 000	7 000	7 000	Néant
<b>Total général</b>		<b>27 720</b>	<b>10 948</b>	<b>8 008</b>	<b>8 764</b>	

#### **IV.9 Emprunts (En DT)**

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2020 à 21.880.005 DT contre un solde au 31 décembre 2019 de 25.904.350 DT. Le détail se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2020</b>	<b>Déc. 2019</b>
Emprunt - AB	19 000 000	21 347 541
Emprunt - Leasing	270 299	1 251 349
Emprunt - BH	2 609 706	3 305 460
<b>Total Emprunts</b>	<b>21 880 005</b>	<b>25 904 350</b>

#### **IV.10 Autres passifs non courants (En DT)**

Les passifs non courants sont constitués par la provision pour des risques divers qui s'élève à 1.061.953 DT au 31 décembre 2020 contre 1.299.977 DT au 31 décembre 2019.

#### **IV.11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)**

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2020 à 7.833.739 DT contre 9.266.954 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2020</b>	<b>Déc. 2019</b>
Fournisseurs d'exploitation locaux	2 165 570	1 840 613
Fournisseurs locaux, effets à payer	407 446	536 556
Fournisseurs, factures non parvenues	19 066	10 319
Fournisseurs d'exploitation étrangers	4 375 459	3 757 374
Fournisseurs étrangers, paiements en cours	1 049 158	3 065 992
Fournisseurs étrangers, actualisation à la clôture	<182 960>	56 100
<b>Total des dettes fournisseurs</b>	<b>7 833 739</b>	<b>9 266 954</b>

#### **IV.12 Autres passifs courants (En DT)**

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2020 à 6.535.076 DT contre 9.709.717 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2020</b>	<b>Déc. 2019</b>
Personnel & comptes rattachés	747 821	749 797
Etat, impôts & taxes	3 364 680	6 644 932
Actionnaires, dividendes à payer	6 346	12 973
Sécurité sociale	1 080 069	1 135 740
Créditeurs divers	-	5 363
Charges à payer	1 336 160	1 160 912
<b>Total des autres passifs courants</b>	<b>6 535 076</b>	<b>9 709 717</b>

#### **IV.13 Autres passifs financiers (En DT)**

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2020 à 5.633.521 DT contre 2.304.312 au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2020</b>	<b>Déc. 2019</b>
Échéances à moins d'un an, AB	3 214 187	1 046 999
Échéances à moins d'un an, UBCI leasing	1 090 879	1 199 504
Crédits à court terme	1 300 000	-
Intérêts courus	28 455	57 809
<b>Total des autres passifs financiers</b>	<b>5 633 521</b>	<b>2 304 312</b>

#### ***IV.14 Concours bancaires (En DT)***

Le solde des concours bancaires s'élève au 31 décembre 2020 à 325.358 DT contre 1.035.892 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Déc. 2020</b>	<b>Déc. 2019</b>
UIB Dinars	3 159	2 104
AMEN BANK Dinars	284	220 874
ATB Dinars	321 915	-
BH Dinars	-	812 914
<b>Total des concours bancaires</b>	<b>325 358</b>	<b>1 035 892</b>

## ***V. Notes relatives à l'état de résultat***

### ***V.1 Revenus (En DT)***

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2020 à 91.044.792 DT contre 107.205.828 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
Ventes à l'export	30 004 119	45 642 782
Ventes locales	61 040 673	61 563 046
<b>Total revenus</b>	<b>91 044 792</b>	<b>107 205 828</b>

### ***V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)***

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2020 à 29.713 DT contre 41.872 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
Quote-part des subventions d'investissement	8 008	26 151
Autres produits d'exploitation	21 705	15 721
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>29 713</b>	<b>41 872</b>

### ***V.3 Variation des stocks des produits finis et encours (En DT)***

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation positive de 396.976 DT au 31 décembre 2020 contre une variation négative de 2.542.142 DT au 31 décembre 2019.

### ***V.4 Achats d'approvisionnements consommés (En DT)***

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2020 à 41.085.550 DT contre 48.626.163 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
Matières premières	23 537 939	29 729 070
Articles de conditionnement	10 672 390	14 397 135
Fournitures de conditionnement	296 742	375 072
Fournitures et outillage de Laboratoires	632 897	934 257
Fournitures hygiéniques	222 629	165 882
Produits d'entretien	172 858	222 146
Fournitures de bureau	91 522	118 216
Autres approvisionnements	1 237 060	823 283
Variation de stocks	509 554	<1 835 368>
Vêtements de travail	34 919	120 583
Energies (eau, électricité, gaz, carburant)	3 677 040	3 575 887
<b>Total achats d'approvisionnements consommés</b>	<b>41 085 550</b>	<b>48 626 163</b>

### ***V.5 Charges de personnel (En DT)***

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2020 à 14.976.900 DT contre 14.854.356 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
Salaires & compléments de salaires	12 586 589	12 546 488
Charges sociales légales	2 350 395	2 290 961
Autres charges sociales	39 916	16 907
<b>Total charges de personnel</b>	<b>14 976 900</b>	<b>14 854 356</b>

### ***V.6 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)***

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2020 à 10.584.357 DT contre 7.170.198 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
Dot. Amort. des immobilisations incorporelles	395 435	369 792
Dot. Amort. des immobilisations corporelles	9 068 981	6 625 413
Dot. Résorption Charges à répartir	-	49 432
Dot. Prov. pour dépréciation des créances	357 065	<35 902>
Dot. Prov. pour dépréciation des autres actifs	37 110	12 190
Dot. Prov. pour dépréciation des stocks	963 790	370 628
Dot. Prov. pour dépréciation immobilisations financières	-	44 054
Dot. Prov. pour risques et charges	<238 024>	<265 409>
<b>Total dotation aux amortissements et provisions</b>	<b>10 584 357</b>	<b>7 170 198</b>

### ***V.7 Autres charges d'exploitation (En DT)***

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2020 à 10.734.244 DT contre 10.323.058 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
Loyers	128 042	136 188
Entretien & réparation	2 210 073	2 455 365
Assurances	1 483 733	982 891
Etudes & services extérieurs	1 874 479	1 609 948
Honoraires	668 575	565 278
Transports	881 517	915 903
Frais postaux et de télécom.	78 944	72 841
Services bancaires	201 463	608 207
Missions, réceptions, voyages	506 403	841 181
Relations publiques	504 427	1 106 977
Dons	1 608 621	87 476
Frais de restauration	-	288 988
Droits, impôts & taxes	587 967	651 815
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>10 734 244</b>	<b>10 323 058</b>

### ***V.8 Charges financières nettes (En DT)***

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2020 à 3.412.886 DT contre 5.658.094 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
Intérêts sur emprunts	2 971 302	1 922 025
Intérêts des autres opérations de financement	567 838	1 753 473
Intérêts des comptes courants	205 322	250 120
Différence de change	(331 576)	1 732 476
<b>Total charges financières nettes</b>	<b>3 412 886</b>	<b>5 658 094</b>

### ***V.9 Produits des placements (En DT)***

Les produits des placements se sont élevés au 31 décembre 2020 à 12.858 DT contre 8.013 DT au 31 décembre 2019. Ces produits se rattachent à des produits sur placements courants.

### ***V.10 Autres gains ordinaires (En DT)***

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2020 à 755.674 DT contre 523.253 DT au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
Plus-value de cession d'immobilisations	79 558	30 680
Produits divers ordinaires	676 116	492 573
<b>Total autres gains ordinaires</b>	<b>755 674</b>	<b>523 253</b>

### ***V.11 Autres pertes ordinaires (En DT)***

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2020 à 1.377.991 DT contre 1.595.592 DT au 31 décembre 2019. Elles se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
Autres pertes ordinaires	662 003	940 957
Perte sur cession d'immobilisations	-	4 667
Amendes et pénalités	715 988	649 968
<b>Total autres pertes ordinaires</b>	<b>1 377 991</b>	<b>1 595 592</b>

### ***V.12 Impôt sur les sociétés (En DT)***

L'impôt sur les sociétés s'est élevé au 31 décembre 2020 à 2.294.175 DT contre 4.401.396 DT au 31 décembre 2019. Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>
Impôt sur les sociétés	2 187 247	4 503 747
Contribution sociale solidaire	106 928	239 863
Impôts sur les sociétés – Exercices antérieurs	-	<339 965>
Contribution sociale solidaire – Exercices antérieurs	-	<2 249>
<b>Total impôt sur les sociétés</b>	<b>2 294 175</b>	<b>4 401 396</b>

## ***VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie***

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

### ***VI.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation***

Les flux provenant de l'exploitation ont dégagé un excédent de 7.231.912 DT et sont retracés par les variations des postes du bilan, les encaissements et décaissements des placements courants et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions et la quote-part des subventions d'investissement.

### ***VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement***

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un déficit de 6.687.248 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 6.994.628 DT ; et des
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles pour 81.800 DT ;
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières de 225.580 DT.

### ***VI.3 Flux de trésorerie liés au financement***

Les flux affectés au financement ont dégagé un déficit de 701.764 DT et se détaillent comme suit :

- La variation du compte « actionnaires-dividendes à payer » d'un montant de 6.628 DT ;
- Remboursements des emprunts bancaires et leasing pour 695.136 DT.

## **VII. Autres notes complémentaires**

### **VII. 1 Identification des parties liées**

Les parties liées à la société UNIMED sont les suivantes :

- La société ISSIS SUARL
- La société INOX MED SARL
- La société SMB SARL
- La société SARRAHUILES SA
- La société UNIREST SARL
- La société SENAMED SARL
- La société CLEAN ROOM PROJECT
- La société PROMOCHIMICA
- Mr Lotfi CHARFEDDINE

### **VII.2 Transactions avec les parties liées**

Les transactions avec les parties liées survenues en 2020 sont détaillées ci-après :

- La société « UNIMED » a signé en date du 02 février 2018, un contrat de location d'un dépôt avec M. Lotfi Charfeddine. En 2020, la charge de location enregistrée chez la société « UNIMED » s'élève à 42.000 DT HTVA ;
- La société « INOX-MED » a facturé à la société « UNIMED » des frais d'entretien et rénovation pour un montant total de 368.500 DT HTVA ;
- La société « UNIMED » a facturé à la société « INOX-MED » des fournitures diverses pour un montant de 3.522 DT HTVA ;
- La société « CLEAN ROOM PROJECT » a facturé à la société « UNIMED » des travaux d'aménagement et d'entretien pour un montant de 557.787 DT HTVA ;
- Dans le cadre d'un don COVID-19, la société « CLEAN ROOM PROJECT » a assuré la réalisation des travaux de création d'une unité d'isolement et d'hospitalisation septique au sein de l'Hôpital "Farhat Hached"- Sousse pour un total de 1.040.805 DT HTVA. Cette charge a été facturée à la société « UNIMED » et a été comptabilisé en tant que don « COVID-19 » dans les comptes de « UNIMED ».
- La société « SENAMED » a facturé à la société « UNIMED » des frais de prospection médicale pour un montant de 120.000 DT HTVA ;
- La société « UNIMED » a accordé en 2020 un prêt en compte courant associé à la société « PROMOCHIMICA » de 275.500 DT. Le compte courant associé « PROMOCHIMICA » affiche un solde au 31 décembre 2020 de 733.852 DT ;
- La société « ISSIS » a facturé à la société « UNIMED » des charges relatives à la location du bureau de Tunis pour un montant de 71.773 DT HTVA ;
- La société « SMB » a facturé à la société « UNIMED » des travaux de construction pour un montant de 145.925 DT HTVA ;
- La société « SARRAHUILES » a facturé à la société « UNIMED », des achats d'huile d'olive pour un montant de 1.408 DT HTVA ;
- La société « UNIREST » a facturé à la société « UNIMED » les frais de restauration du personnel pour un montant de 336.202 DT HTVA ;
- La société « UNIMED » a facturé la quote-part des charges communes (frais de siège) aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « ISSIS » et « SENAMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :



<b>Participation aux frais du siège au 31 décembre 2020</b>			
<b>Société</b>	<b>Montant HT</b>	<b>TVA</b>	<b>Montant TTC</b>
INOX MED	2 400	456	2 856
UNIREST	2 400	456	2 856
S M B	2 400	456	2 856
I S S I S	1 200	228	1 428
SENAMED	1 200	228	1 428
CLEAN ROOM PROJECT	3 600	684	4 284
<b>Total Général</b>	<b>13 200</b>	<b>2 508</b>	<b>15 708</b>

- Les soldes des parties liées au 31 décembre 2020 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<b>Société</b>	<b>Solde fournisseurs</b>	<b>Débiteurs divers</b>	<b>Solde total</b>
UNIREST	<20 863>	2 856	<18 007>
S M B	<62 199>	2 856	<59 343>
I S S I S	<7 232>	1 428	<5 804>
SENAMED	<11 900>	1 428	<10 472>
CLEAN ROOM PROJECT	<426 378>	4 304	<422 074>
INOX MED	-	2 938	2 938
SARRA HUILES	<196>	6 350	6 154
PROMOCHIMICA	-	733 852	733 852
<b>Total Général</b>	<b>&lt;528 768&gt;</b>	<b>756 012</b>	<b>227 244</b>

## VII.2 Emissions, rachats et remboursements de dettes et d'actions

### • Dettes

Emprunts	Solde au 31.12.2019			Mouvements de la période		Solde au 31.12.2020		
	Total début de période	Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an	Additions	Règlements échéances	Total fin de période	Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an
BH Bank 3,5 mDT	3 500 000	3 305 460	194 540	-	194 540	3 305 460	2 496 827	808 634
Amen Bank 8 mDT	8 000 000	7 344 262	655 738	-	655 738	7 344 262	5 770 492	1 573 770
Amen Bank 3 mDT	3 000 000	2 803 279	196 721	-	196 721	2 803 279	2 213 115	590 164
Amen Bank 11,2 mDT	11 200 000	11 200 000	-	-	-	11 200 000	11 016 393	183 607
BH Bank 1,3 mDT	-	-	-	1 300 000	-	1 300 000	-	1 300 000
BH Bank COVID-19 185 KDT	-	-	-	184 713	13 821	170 892	112 880	58 012
<b>Total</b>	<b>25 700 000</b>	<b>24 653 001</b>	<b>1 046 999</b>	<b>1 484 713</b>	<b>1 060 820</b>	<b>26 123 893</b>	<b>21 609 707</b>	<b>4 514 187</b>

Les dettes à long terme et court terme se présentent comme suit au 31 décembre 2020 :

Les conditions contractuelles des emprunts bancaires se présentent comme suit :

	Taux d'intérêt	Nombre total des échéances	Période de grâce	Date dernière échéance	Garanties
BH 3,5 mDT	TMM + 0,95%	84 mois	36 mois	30/09/2024	Voir Eng. Hors Bilan
AMEN BANK 8 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	20/08/2025	Voir Eng. Hors Bilan
AMEN BANK 3 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	20/09/2025	Voir Eng. Hors Bilan
AMEN BANK 11,2 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	02/12/2026	Voir Eng. Hors Bilan
BH Bank 1,3 mDT	TMM + 1,25%				Voir Eng. Hors Bilan
BH Bank COVID-19 185 KDT	TMM + 0,95%	12 trimestres		30/09/2023	Voir Eng. Hors Bilan

### • Actions

Aucune émission ni remboursement d'actions ordinaires n'a eu lieu durant l'exercice 2020.

### VII.3 Immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat	Catégorie	Valeur Brute	Échéance à Moins d'un an	Échéance à Plus d'un an et moins de 5 ans	Taux d'intérêt Effectif	Nbre total Échéance	Loyer mensuel TTC
2 018	Contrat 147323	Matériel de transport	76 690	23 729	-	9,00%	36	4 828
2 018	Contrat 432870	Matériel de transport	776 039	192 955	-	9,50%	36	24 855
2 018	Contrat 432910	Matériel de transport	83 917	35 163	-	9,50%	36	4 518
2 018	Contrat 434830	Matériel de transport	84 388	37 914	-	9,67%	36	4 350
2 018	Contrat 434830	Matériel de transport	24 356	10 943	-	9,67%	36	1 494
2 018	Contrat 436510	Matériel de transport	47 117	14 470	-	9,87%	36	1 506
2 019	Contrat 443760	Matériel de transport	770 744	278 493	24 563	9,70%	36	24 564
2 019	Contrat 443780	Matériel de transport	534 446	193 111	17 032	9,70%	36	17 033
2 019	Contrat 443790	Matériel de transport	54 117	19 554	1 725	9,70%	36	1 725
2 019	Contrat 443960	Matériel de transport	75 121	27 274	2 394	9,70%	36	2 395
2 019	Contrat 452350	Matériel de transport	165 094	58 452	26 324	11,08%	36	5 363
2 019	Contrat 458740	Matériel de transport	343 545	119 457	75 758	11,86%	36	13 230
2 019	Contrat 467600	Matériel de transport	141 504	47 832	44 366	11,86%	36	4 634
2 020	Contrat 472230	Matériel de transport	135 645	31 532	78 137	11,89%	48	3 487
<b>Total</b>			<b>3 312 723</b>	<b>1 090 879</b>	<b>270 299</b>			

## VII.4 Engagements hors bilan

Type d'engagement	Valeur totale	Tiers	Observations
<b>Engagements Donnés</b>			
<b>a) Garanties personnelles</b>			
	146 111	BH Bank	
-Cautionnement	4 049 752	UBCI	
	644 901	AMEN BANK	
<i>- Financement en devise</i>			
-Lettre de crédit	378 364	AMEN BANK	
<b>b) Garanties réelles</b>			
-Hypothèque	43 000 000	AMEN BANK	Une hypothèque sur l'ensemble de la propriété constituée par les parcelles n° 32-33-34-35-36 du plan de lotissement de la zone industrielle de Kalaa Kébira a été accordée à la Banque en avril 2010
-Nantissement	43 000 000	AMEN BANK	Un nantissement sur une liste d'équipement d'exploitation de l'entreprise a été accordé à la Banque en avril 2010
-Nantissement	3 500 000	BH Bank	Un nantissement de la ligne tri-génération
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>			
	9 386 470	ATB	
	2 736 927	BH Bank	
	3 045 500	UBCI	
<b>d) Créances à l'exportation mobilisées</b>			
<b>e) Abandon de créances</b>			
	-		
<b>f) Créances Leasing</b>			
<b>Total</b>	<b>109 888 025</b>		
<b>Engagements reçus</b>			
Néant			
<b>Total</b>			
<b>Engagements réciproques</b>			
Néant			
<b>Total</b>			

**VII.6 Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination (En Dinar Tunisien)**

<b>Rubrique</b>	<b>Montant</b>	<b>Ventilation</b>			
		<b>Coût de production</b>	<b>Frais de distribution</b>	<b>Frais d'administration</b>	<b>Autres charges</b>
Achats d'approvisionnements consommés	<b>41 085 550</b>	40 761 058	124 616	102 641	97 235
Charges de personnel	<b>14 976 900</b>	9 571 500	1 988 195	2 304 229	1 112 976
Dotation aux Amort. & Prov.	<b>10 584 357</b>	8 141 633	635 329	1 639 474	167 921
Autres charges d'exploitation	<b>10 734 244</b>	3 800 288	2 607 634	3 324 956	1 001 366
Charges financières nettes	<b>3 412 886</b>	-	-	-	3 412 886
Autres pertes ordinaires	<b>1 377 991</b>	-	-	-	1 377 991
Impôt sur les sociétés	<b>2 187 247</b>	-	-	-	2 187 247
Contribution sociale solidaire	<b>106 928</b>	-	-	-	106 928
<b>Total</b>	<b>84 466 103</b>	<b>62 274 479</b>	<b>5 355 774</b>	<b>7 371 300</b>	<b>9 464 550</b>

### VII.7 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	31.12.2020	31.12.2019	Charges	31.12.2020	31.12.2019	Soldes	31.12.2020	31.12.2019
CA Local	61 040 673	61 563 046	Stockage/ déstockage	396 976	(2 542 142)			
CA Export	30 004 119	45 642 782	de production					
Autres produits d'exploitation	29 713	41 872						
<b>Total</b>	<b>91 074 505</b>	<b>107 247 700</b>	<b>Total</b>	<b>396 976</b>	<b>(2 542 142)</b>	<b>Production</b>	<b>90 677 529</b>	<b>109 789 842</b>
Production	90 677 529	109 789 842	Achats consommés	41 085 550	48 626 163	<b>Marge sur coût matière</b>	<b>49 591 979</b>	<b>61 163 679</b>
Marge sur coût matière	49 591 979	61 163 679	Autres charges externes	10 146 277	9 671 243	<b>Valeur ajoutée</b>	<b>39 445 702</b>	<b>51 492 436</b>
			Charges de personnel	14 976 900	14 854 356			
Valeur ajoutée	39 445 702	51 492 436	Impôts et taxes	587 967	651 815	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>23 880 835</b>	<b>35 986 265</b>
			<b>Total</b>	<b>15 564 867</b>	<b>15 506 171</b>			
Excédent brut d'exploitation	23 880 835	35 986 265	Charges financières nettes	3 412 886	5 658 094			
Autre produits ordinaires	755 675	523 253	Autres charges ordinaires	1 377 991	1 595 592			
Produits de placement	12 858	8 013	Dotations aux amort et prov	10 584 357	7 170 198			
			Impôt sur les bénéfices	2 294 175	4 401 396	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>6 979 958</b>	<b>17 692 251</b>
<b>Total</b>	<b>24 649 368</b>	<b>36 517 531</b>	<b>Total</b>	<b>17 669 409</b>	<b>18 825 280</b>			
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>6 979 958</b>	<b>17 692 251</b>	<b>Effets négatifs des modif Comptables</b>	-	-			
<b>Effets positif des modif. comptables</b>	-	-						
<b>Total</b>	<b>6 979 958</b>	<b>17 692 251</b>	<b>Total</b>	-	-	<b>Résultat après modifications comptables</b>	<b>6 979 958</b>	<b>17 692 251</b>

## ***IIX. Note sur la pandémie du Covid-19 et son incidence éventuelle sur les exercices futurs***

La crise mondiale liée à la pandémie de la Covid-19 et son expansion depuis le mois de mars 2020 ainsi que les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, dont principalement le confinement sanitaire et l'instauration d'un couvre-feu, induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes quant aux impacts futurs. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises.

De son côté, la société « UNIMED » a adopté en 2020 les mesures de protection nécessaires pour faire face à cette pandémie et pour protéger son personnel, notamment celles recommandées par le ministère de la santé. Ses activités ont été affectées à partir du mois de mars 2020 mais grâce à un plan de relance efficace, la société « UNIMED » a pu réduire les impacts négatifs de la pandémie sur son business.

En outre, aucun fait n'a été identifié par la direction entraînant des changements significatifs dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

Cette pandémie sévit toujours en 2021, qui conjuguée aux mesures prises par le gouvernement Tunisien sont susceptibles d'avoir un impact sur les états financiers de 2021. Toutefois, à la date de publication des états financiers de 2020, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29 avril 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

## ***IX. Note sur la réévaluation des immobilisations***

En application de la loi n° 56 du 27 décembre 2018 relative à l'institution du régime de la réévaluation légale des bilans pour les sociétés industrielles, la société « UNIMED » a réévalué les éléments d'actifs corporels immobilisés, autres que les terrains et les bâtiments, selon leur valeur réelle, ne dépassant pas la valeur obtenue après réévaluation du prix d'acquisition ou de revient selon les indices fixés par le décret N°71 du 28 octobre 2019. L'écart de réévaluation est inscrit dans un compte spécial de réévaluation non distribuable pour un montant de 8.088 KDT. L'amortissement excédentaire est à constater sur une période de 5 ans qui a commencé en 2020.

## ***X. Note sur les événements postérieurs à la clôture***

Au cours du mois de février 2021, la société « UNIMED » a reçu une notification de la part de la « Pharmacie Centrale de Tunisie » l'informant de la suspension de l'ensemble des transactions avec elle. Persuadée de l'absence de tout fondement légal qui empêche la société « UNIMED » à entretenir des relations commerciales avec la « Pharmacie Centrale de Tunisie », la direction a intenté une action judiciaire pour la reprise du niveau normal des ventes avec l'organisme public. Une décision judiciaire imminente tranchera sur l'affaire. Par ailleurs, il est important de souligner que cet événement n'affectera nullement la continuité d'exploitation de la société « UNIMED » et que la direction et le personnel œuvreront pour le maintien voire l'amélioration des niveaux de performance au titre de l'année 2021 en dépit de la suspension des transactions avec la « Pharmacie Centrale de Tunisie ».

**Tunis, le 17 mai 2021**

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société « UNIMED »  
Zone Industrielle Kalaa Kébira, Sousse**

### **Rapport sur l'audit des états financiers**

#### ***Opinion avec réserve***

En exécution de note mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Unité de Fabrication des Médicaments « UNIMED », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 115.146.747 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 6.979.958 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle de la question évoquée dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « UNIMED » au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### ***Fondement de l'opinion avec réserve***

- La société « UNIMED » détient une participation de 17,51% dans le capital de la société « PROMOCHIMICA » pour un coût global égal à 7.762.600 DT et une avance en compte courant sur ladite société pour un montant de 733.852 DT.

Le commissaire aux comptes de la société « PROMOCHIMICA » a convoqué une assemblée générale ordinaire le 17 octobre 2019 afin de délibérer sur la situation économique et financière actuelle de la société et ses perspectives et indiquant que la situation financière est inquiétante suite aux pertes cumulées depuis sa création et au vu des dernières données financières disponibles, la société « PROMOCHIMICA » n'ayant toujours pas arrêté ses états financiers au titre de 2017.

De ce fait, et face à la détérioration de la situation financière de la société « PROMOCHIMICA », nous estimons que les actifs la concernant au niveau des états financiers d'UNIMED devraient faire l'objet d'une provision pour dépréciation couvrant la totalité de leur montant.

#### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.



### **Evaluation des stocks**

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2020 pour une valeur nette de 35.525.876 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan. Au 31 décembre 2020, la provision sur les stocks s'élève à 2.509.567 DT.

Les stocks sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats (matières premières, articles de conditionnement, pièces de rechange et consommables). Les stocks produits (produits finis et semi-finis) sont évalués au coût de production ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture et à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette et l'estimation des provisions sur stocks.

### ***Observations***

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La situation décrite au niveau de la note IIX aux états financiers se rapportant aux mesures prises et prévues par la société à la suite de la pandémie du virus Covid-19 et les incertitudes liées à l'impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs ;
- La situation décrite au niveau de la note IX aux états financiers qui décrit l'impact de la réévaluation libre des immobilisations effectuée par la société « UNIMED » ;
- La situation décrite au niveau de la note X aux états financiers dans laquelle la direction décrit le différend né entre la société « UNIMED » et la « Pharmacie Centrale de Tunisie ». Les actions judiciaires étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Notre opinion exprimée ci-dessus n'est pas modifiée par ces points.

### ***Rapport de gestion du Conseil d'Administration***

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

**Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

***Efficacité du système de contrôle interne***

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

***Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur***

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

**Conseil Audit Formation – CAF**

**Société Général Audit**

***Abir Matmti***

***Ahmed Ayedi***

**Tunis, le 17 mai 2021**

**Mesdames et Messieurs les actionnaires  
de la Société « UNIMED »  
Zone Industrielle Kalaa Kébira, Sousse**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que la rémunération des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Votre société a accordé en 2020 un prêt en compte courant associé à la société « PROMOCHIMICA » de 275.500 DT. Le compte courant associé « PROMOCHIMICA » affiche un solde au 31 décembre 2020 de 733.852 DT ;
- Votre société a facturé à la société « INOX-MED » diverses fournitures pour un montant de 3.522 DT HTVA ;
- La société « CLEAN ROOM PROJECT » a facturé à la société des charges engagées pour la réalisation des travaux de création d'une unité d'isolement et d'hospitalisation septique au sein de l'Hôpital "Farhat Hached" - Sousse, pour un total de 1.040.805 DT HTVA.

Ce montant a été comptabilisé en tant que don « COVID-19 » dans les comptes de votre société.

- Votre société a contracté au cours de l'exercice 2020 les crédits suivants :

En DT	Taux d'intérêt	Nombre d'échéances	Période de grâce	Total au 31/12/2020	Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an
BH Bank 1,3 mDT	TMM + 1,25%	-	-	1 300 000	-	1 300 000
BH Bank COVID-19 185 KDT	TMM + 0,95%	12 trimestres	-	170 892	112 880	58 012
Contrat 472230 Leasing	11,89%	48 mois	-	109 670	78 137	31 532

### **B- Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2020 (autres que la rémunération des dirigeants)**

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- La société « UNIMED » a conclu en date du 25 mai 2011, avec la société « INOX-MED », une convention en vertu de laquelle la société « INOX-MED » s'engage à fournir à la société « UNIMED », des prestations d'entretien et de rénovation de ses installations en inox.  
Le montant facturé à la société « UNIMED » au titre de l'exercice 2020 s'élève à 368.500 DT HTVA ;
- La société « UNIMED » a conclu en date du 25 mai 2017, avec la société « CLEAN ROOM PROJECT », une convention en vertu de laquelle la société « CLEAN ROOM PROJECT » s'engage à réaliser pour le compte de la société « UNIMED » des travaux d'aménagement au niveau de ses salles blanches.  
Le montant facturé à la société « UNIMED » au titre de l'exercice 2020 s'élève à 557.787 DT HTVA ;
- La société « UNIMED » a conclu en date du 12 février 2009 avec la société « SMB », une convention en vertu de laquelle la société « SMB » s'engage à réaliser pour le compte de la société « UNIMED » des travaux d'extension et d'aménagement de ses locaux.  
Le montant facturé à la société « UNIMED » au titre de l'exercice 2020 s'élève à 145.925 DT HTVA ;
- La société « UNIMED » a conclu en date du 04 juin 2011 avec la société « UNIREST », une convention en vertu de laquelle la société « UNIREST » s'engage à fournir à la société « UNIMED », des prestations de restauration de son personnel selon des conditions préalablement définies.  
Le montant facturé à la société « UNIMED » au titre de l'exercice 2020 s'élève à 336.202 DT HTVA ;
- La société « UNIMED » a conclu en date du 01 janvier 2016 avec la société « SENA MED », une convention en vertu de laquelle la société « SENA MED » s'engage à fournir à la société « UNIMED », des prestations de promotion et d'information médicale de ses produits médicamenteux sur le territoire tunisien. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 10 décembre 2018, portant le montant des honoraires de 7.000 DT HTVA par mois à 10.000 DT HTVA par mois.  
Le montant facturé à la société « UNIMED » au titre de l'exercice 2020 s'élève à 120.000 DT HTVA ;
- La société « SARRA HUILES » a facturé à votre société, des achats d'huile d'olive pour un montant de de 1.408 DT HTVA ;

- Votre société a facturé la quote-part des charges communes (frais de siège) aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « ISSIS » et « SENAMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	Montant HT	TVA	Montant TTC
INOX MED	2 400	456	2 856
UNIREST	2 400	456	2 856
S M B	2 400	456	2 856
I S S I S	1 200	228	1 428
SENAMED	1 200	228	1 428
CLEAN ROOM PROJECT	3 600	684	4 284
<b>Total Général</b>	<b>13 200</b>	<b>2 508</b>	<b>15 708</b>

- La société « UNIMED » a signé en date du 02 janvier 2018 avec M. Lotfi Charfeddine, un contrat de location d'un dépôt objet du lot 14 du TF 40017, d'une contenance de 619 m<sup>2</sup> et situé à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période de trois années consécutives, commençant le 01 janvier 2018 et finissant le 31 décembre 2020, et moyennant un loyer mensuel de 3.500 H.TVA.  
La charge de location enregistrée chez la société « UNIMED », au 31 décembre 2020, s'élève à 42.000 DT HTVA ;
- La société « UNIMED » a signé en date du 01 mai 2014 avec la société « ISSIS », un contrat de location d'un local, d'une contenance de 336 m<sup>2</sup> et situé à El Manar II. Cette location est consentie pour une période d'une année, commençant le 01 mai 2014 et finissant le 30 avril 2015, renouvelable par tacite reconduction et moyennant un loyer mensuel de 5.000 H.TVA. Le loyer sera révisé à la hausse de 5% annuellement à partir du 01 mai 2016.  
La charge de location enregistrée chez la société « UNIMED », au 31 décembre 2020, s'élève à 71.773 DT HTVA ;
- Les encours des crédits bancaires et financements leasing contractés durant les exercices antérieurs se détaillent comme suit :

	Taux d'intérêt	Nombre d'échéances	Période de grâce	Total au 31/12/2020	Échéance à +plus d'un an	Échéance à moins d'un an
BH Bank 3,5 MDT	TMM + 0,95%	84 mois	36 mois	3 305 460	2 496 827	808 634
Amen Bank 8 MDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	7 344 262	5 770 492	1 573 770
Amen Bank 3 MDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	2 803 279	2 213 115	590 164
Amen Bank 11,2 MDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	11 200 000	11 016 393	183 607
Contrat 147323 Leasing	9,00%	36 mois	-	23 729	-	23 729
Contrat 432870 Leasing	9,50%	36 mois	-	192 955	-	192 955
Contrat 432910 Leasing	9,50%	36 mois	-	35 163	-	35 163
Contrat 434830 Leasing	9,67%	36 mois	-	37 914	-	37 914
Contrat 434830 Leasing	9,67%	36 mois	-	10 943	-	10 943
Contrat 436510 Leasing	9,87%	36 mois	-	14 470	-	14 470
Contrat 443760 Leasing	9,7%	36 mois	-	303 056	24 563	278 493
Contrat 443780 Leasing	9,7%	36 mois	-	210 143	17 032	193 111
Contrat 443790 Leasing	9,7%	36 mois	-	21 279	1 725	19 554
Contrat 443960 Leasing	9,7%	36 mois	-	29 668	2 394	27 274
Contrat 452350 Leasing	11,08%	36 mois	-	84 776	26 324	58 452
Contrat 458740 Leasing	11,86%	36 mois	-	195 215	75 758	119 457
Contrat 467600 Leasing	11,86%	36 mois	-	92 197	44 366	47 832

### **C- Rémunération des dirigeants**

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le salaire brut servi au Directeur Général s'élève au titre de l'exercice 2020 à 632.322 DT. La somme des rémunérations nettes dues au Directeur Général s'élève au 31 décembre 2020 à 128.106 DT ;
- Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit aucune rémunération au titre de sa fonction de PCA.  
Par ailleurs, il continue à recevoir sa rémunération en tant que salarié pour le poste qu'il continue actuellement à occuper au sein de la société. Cette rémunération s'élève au titre de l'exercice 2020 à 215.691 DT.  
La somme des rémunérations nettes dues au Président de Conseil d'Administration, s'élève au 31 décembre 2020 à 9.044 DT.
- Le Directeur Général Adjoint du pôle technique perçoit une rémunération annuelle brute de 198.771 DT. La somme des rémunérations nettes due au Directeur Générale Adjoint, s'élève au 31 décembre 2020 à 9.038 DT.

En outre, ces dirigeants bénéficient d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant et de frais de communications téléphoniques.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

**Conseil Audit Formation – CAF**

**Société Général Audit**

*Abir Matmti*

*Ahmed Ayedi*



